



COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N° 6

SAISON 2018.2019

Compte rendu du 27 juin 2019.

Début de séance à 19h00.

Présent : Boutines Guillaume, Boscari Jérôme , Sowinski Dany, Ben Amar Badr, Berguit Maxime, Coyne Romain, Bilheran Didier, Alazard Guy, El Badaoui Nabil, Lasjunies Michel.

Excusés : Bourgoin Christian, Touaref Farik, Gouveia Jean Francois, Furlan Thibault, Esnault Jean Michel, Nouali Driss, Collado Philippe

Assiste à cette réunion : St Aroman David (Observateur).

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de la CDA et remercie le Président du district Mr BOSCARI Jérôme pour sa présence lors de cette dernière réunion.

Le président demande l'approbation du PV N° 5 du 12 avril 2019 qui est adopté à l'unanimité.

[Courrier administrative](#) :

Courrier de la CRA D'Occitanie afin de programmer un temps d'échange avec notre CDA qui sera certainement programmé en septembre.

Mail reçu de la ligue Occitanie afin de nous communiquer la liste des inscrits suite à la campagne nationale effectuée sur le recrutement des arbitres.

Mail envoyé aux arbitres pour le renouvellement de leur dossier médical pour la saison prochaine.

Mail reçu de Mr Ben Moussa afin de nous informer de son souhait d'arrêter l'arbitrage. Le CDA le remercie pour son investissement.

Convocation arbitre :

Convocation d'un arbitre à la suite d'un comportement déplacé envers les membres CDA et l'institution. Après un tour de table, les membres CDA ont décidé d'appliquer le règlement intérieur. Un courrier sera envoyé à l'arbitre afin de lui notifier la décision

Règlement intérieur :

Suite à la décision des membres CDA et en application de l'article 37 du règlement intérieur, de faire valider la décision par le comité directeur pour une mesure exceptionnelle à savoir :

- Que la clôture de la saison est effective au 30 juin 2019
- Que les classements ont été annoncé à l'ensemble des Arbitres
- Que les classements n'ont pas encore été validés en Comité Directeur de District
- Que le comportement de l'arbitre a eu lieu après la validation des classements par la CDA
- Que par la décision prise par la CDA conformément au règlement intérieur celle-ci entraîne la rétrogradation de cet arbitre

Engendre que la catégorie « D1 Top Five » pour la saison prochaine sera composée que de 4 arbitres.

Une modification du règlement intérieur pour la saison 2019 2020 sous forme d'annexe sera présenté au Comité Directeur du District pour validation avant le 30 juin.

Article 37 : Tout ajustement nécessaire pour des raisons non mentionnées, fera l'objet d'une décision par les membres CDA et présenté pour validation au comité directeur.

Actions réalisées :

Participation de deux jeunes arbitres pour officier sur les rencontres inter district organisé à Onet le Château le 1^{er} et 2 juin 2019.

Participation aux différentes coupes.

Organisation de la réunion plénière de fin de saison qui a eu lieu le vendredi 07 juin 2019.

Participation à la soirée des trophées du football organiser par le district le jeudi 20 juin 2019.

Participation à la soirée de secteur organisée le 11 avril à Malause.

Actions à venir :

Réunion CDA certainement début septembre.

Participation à la réunion de début de saison afin d'échanger avec les entraîneurs et les capitaines.

Organisation de la réunion planière de début de saison pour tous les arbitres (test écrit – test physique – informations diverses).

Question diverse :

Après un tour de table des membres de la CDA le président lève la séance.

Fin de séance à 21h00.

Les membres de la CDA remercient le district pour le très bon moment de convivialité offert à la fin de la réunion.

Sous réserve de l'approbation du Comité Directeur.

Le secrétaire Général

Sowinski Dany

Le président

Boutines Guillaume